

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/51

10 décembre 1996

(96-5223)

---

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

## MAURICE

Déclaration de S.E. M. Rajkeswur Purryag  
Ministre de la planification économique, de l'information  
et des télécommunications

Je tiens à m'associer aux autres délégations qui ont remercié les autorités singapouriennes d'accueillir aussi bien cette première Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. Permettez-moi aussi, Monsieur le Président, de vous féliciter à l'occasion de votre entrée en fonctions et de vous assurer de l'appui de ma délégation dans votre mission enviable.

Le processus ayant conduit à cette première Conférence ministérielle n'a pas été sans difficultés. Les différents niveaux de développement des Membres de l'OMC et les divers intérêts économiques en jeu dans un organe fondé sur des règles comme l'OMC rendent cette situation presque inévitable.

Nous reconnaissons que le Cycle d'Uruguay a eu pour effet une libéralisation accrue du commerce et un renforcement du système commercial multilatéral. Tous les Membres de l'OMC sont conscients que le processus de libéralisation devrait profiter à tous. Cependant, les pays en développement ont en général très peu bénéficié jusqu'à maintenant de la mondialisation. La question est préoccupante dans la mesure où le fondement même du développement politique et social de nos pays repose sur une croissance économique durable et une hausse du niveau de vie. C'est dans cet esprit que nous accueillons l'initiative OMC/CNUCED en faveur de l'Afrique et le Plan d'action de l'OMC en faveur des pays les moins avancés, qui visent tous deux à améliorer la participation des pays en développement à l'économie mondiale.

Ces initiatives impliquent la mobilisation de ressources financières adéquates pour pouvoir être mises en oeuvre avec succès et donner les résultats attendus. La communauté internationale doit donc harmoniser son approche et mettre en commun ses ressources en vue de la réalisation de ces initiatives. La réunion de donateurs sur les pays les moins avancés, sans littoral et insulaires prévue l'

Le second exemple de régionalisme est la Convention entre les pays ACP et l'UE, qui est reconnue comme un modèle de coopération Nord-Sud couvrant non seulement le commerce, mais aussi bien d'autres secteurs d'importance vitale pour les pays ACP.

Le cadre fourni par la Convention de Lomé contribue même pour beaucoup à prévenir la marginalisation qui peut résulter de la

commerce international. Je tiens à mentionner spécifiquement ici le soutien qui doit être apporté aux pays importateurs nets de produits alimentaires.

Il nous reste à mener à bien les travaux inachevés et à traiter les questions se rapportant au programme incorporé du Cycle d'Uruguay. Vous conviendrez que dans ces circonstances, il serait difficile de porter l'attention voulue aux multiples questions nouvelles proposées par les Membres, surtout si l'on estime que beaucoup de ces questions devraient plutôt être traitées dans le cadre d'autres instances appropriées reconnues. Tel est le cas, par exemple, de la question des normes du travail, qui devrait être examinée sous l'égide de l'OIT. Mon pays, qui a une longue tradition de démocratie industrielle, a toujours respecté les règles de l'OIT. Des normes du travail élevées sont appliquées grâce à un processus permanent de négociations tripartites. Monsieur le Président, vous voudrez peut-être noter que ma délégation comprend des représentants à la fois des syndicats et du secteur privé.

L'OMC est à la croisée des chemins. Notre crédibilité et le succès de notre entreprise dépendent de la capacité de veiller